



Séance du 19 mars 2021 à 14 h

**Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul
Sous la coordination de Jean du Bois de Gaudusson et Christine Desouches**

*Soixante ans d'indépendances africaines
Dynamiques et perspectives*

Indépendances africaines : problématique, mythes et perspectives

Pierre Kipré, Professeur Émérite des Universités, Membre de l'Académie des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines de Côte d'Ivoire

Entre les espoirs que suscitaient les combats des années cinquante-soixante, les désillusions des deux décennies qui ont suivi la fin immédiate de l'ancien système colonial et les espoirs que suscitent, ici ou là depuis les années quatre-vingt-dix, les nouvelles formulations du combat de l'Afrique pour plus de dignité et pour une conduite autonome de son progrès, l'indépendance continue d'alimenter les controverses, les actions contradictoires, les perceptions divergentes de la scène internationale. Les mythes de la construction de l'État indépendant en Afrique ont biaisé la nature même de l'État sur ce continent et ont très souvent réduit le champ des possibles. Soixante ans après la vague de proclamation des indépendances, l'Afrique reste globalement marquée par des liens de dépendance, la pauvreté, le faible niveau de maîtrise de ses ressources, les drames politiques récurrents. Et pourtant, il faut continuer de croire à un renversement de ce long cycle néfaste. Comment ? Par qui ? A quel prix ?

Quelques idées éparses ici nous permettront de mettre en lumière quelques-uns des mythes liés à l'idée d'indépendance et les obstacles à la construction d'une communauté politique et sociale souveraine. Elles visent aussi à imaginer ce que pourrait être un autre avenir par rupture avec les paradigmes du XXe siècle.

1. Ce que signifiait la situation d'indépendance africaine depuis le milieu du XXe siècle

Pour les ex-colonisateurs, ces indépendances africaines ont pu signifier soit l'abandon de la toute-puissance coloniale en Afrique (l'exemple du Portugal en 1965-1970), voire l'abandon de l'Afrique à son sort (l'exemple de l'Espagne au Sahara occidental), soit, pour d'autres, le contrôle et la conduite d'une évolution qui ne remettrait pas en question le système de dépendance enclenché avec la colonisation institutionnelle .

Pour les Africains, il y a la position des traditionalistes pour qui la colonisation n'avait été qu'une parenthèse (cas d'anciens rois en Afrique centrale ou dans des colonies britanniques). Il y a celle de la pensée « euro-africaine » qui se veut développementaliste en



prolongeant et dépassant les fruits positifs de la colonisation (par exemple F. Houphouët-Boigny, Jomo Kenyatta, etc.). Il y a enfin la position des « euro-africains révolutionnaires » (ex. K. Nkrumah, ; A. Cabral) pour qui l'indépendance offre la meilleure opportunité de transformer l'Afrique en profondeur (cf. la théorie de la culture chez A. Cabral ; la théorie du consciencisme chez K. N'Krumah)

Ces approches obligent à évacuer l'idée d'une perception unique de l'indépendance et d'un seul discours sur l'indépendance africaine.

Outre le contexte de la guerre froide dans lequel se mettent en place, de façon très souvent chaotique, les nouveaux Etats du Tiers-Monde (par exemple en Afrique, 94 coups d'Etat entre 1963 et 2015 ; les nombreuses tentatives de sécession en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale avant les années quatre-vingt-dix), on constate que les grandes puissances jouent bien souvent de tous leurs atouts pour contrôler, orienter ou influencer les Etats plus fragiles, notamment ceux d'Afrique. Par ailleurs, il faut relever que, même les rêves de regroupement continental qui signifient la fin du contrôle coloniale direct, sont multiples en Afrique. Ainsi a-t-on la volonté d'unité continentale, le modèle d'unité entre ex-colonies de la même ex-métropole (C.E.A.O. des années 1960-70), les velléités d'unité-absorption (ex. Maroc/Mauritanie et Sahara occidental ou Lybie/Tchad), les tentatives d'unité régionale (C.E.D.E.A.O. depuis 1985) et même les demandes d'unité extra-africaine (projet Maroc/UE ou Ligue arabe). Ces approches « unitaires » sont concurrentes, voire rivales, et amènent à mettre en question l'idée d'un prolongement de la colonisation et le caractère discutabile des discours sur le néocolonialisme. En fait, on constate, depuis ces indépendances, une évolution des relations internationales et des configurations successives du rapport de force sur la scène africaine ou dans les Etats eux-mêmes, même s'il ne faut pas négliger le rôle des grandes puissances dans ces situations.

Les Etats africains indépendants ont très tôt été poussés vers de fausses pistes de la construction de l'Etat indépendant et souverain ou celle de l'Etat-nation. Aujourd'hui encore, ils continuent globalement de s'y complaire ou de les emprunter malgré eux, hypothéquant souvent leur souveraineté.

2. Les fausses pistes de la construction d'un Etat souverain

Que suggèrent les concepts d'indépendance et de souveraineté ? L'indépendance est l'absence de relation de sujétion ou de cause à effet, entre des entités constituées. La souveraineté qualifie la caractéristique autonome d'une entité autant par rapport à elle-même que par rapport aux autres. Les liens entre les deux concepts sont très forts, voire superposables : Pour être souverain, il faut qu'un Etat soit indépendant ; mais pour vivre son indépendance, il faut que l'Etat soit souverain. Au fil du temps, selon les situations, les Etats africains ont pu se définir indépendants et souverains, se référant pour cela à ce que les populations ont vécu sous la colonisation. Mais, plus d'un analyste de ce continent, des associations et leaders politiques ont pu mettre en doute la pleine validité de ces affirmations, au regard des dénis de souveraineté vécus dans de nombreux pays.

En fait, ce que laisse voir la trame générale des soixante dernières années, c'est l'absence de formulation et de mise en œuvre de mécanismes qui fassent ressortir la souveraineté du peuple, y compris dans le choix des alliés de l'Etat africain. C'est aussi le non-



respect des droits humains du citoyen et la non-promotion de l'Etat de droit. Malgré les espoirs suscités par les courants nouveaux en faveur de la démocratie représentative dans les années 90, on constate des impasses aujourd'hui dans de nombreux pays. Ainsi, les faits saillants des deux premières décennies du XXIe siècle montrent-ils que la lutte entre les forces de changement et celles qui ont profité des errements des débuts de l'ère post-coloniale connaît un tour singulier. Des restrictions nouvelles sont apparues et, avec elles, les travestissements de la culture et du processus démocratique au nom d'une culture et d'impératifs « mondialisés ». Tout cela crée de nouvelles tensions et tend à fonder un néo-autoritarisme, retour évident à la gouvernance publique autoritaire. Ces tendances sont bien souvent le fait d'entrepreneurs politiques, capables de dévoyer la démocratie représentative.

Sur le plan économique, il n'y a pas de modèles fiables qui, face aux nombreux goulots d'étranglement de nos économies, depuis longtemps identifiés par des gens comme René Dumont, permettent la transformation en profondeur de l'économie africaine et sa rupture réelle avec le modèle colonial d'économie de rente et de dépendance. Celui-ci a été fondé, déjà dès le XIXe siècle, sur le principe d'une Afrique pourvoyeuse de matières premières et consommatrice de produits industriels importés en jouant, entre autres mécanismes à partir de la colonisation, sur la monnaie, les termes inégaux de l'échange, la faiblesse des investissements productifs.

Sur le terrain social, il n'y a pas de mécanismes qui permettent d'avoir un choix clair ou de mener des stratégies adaptées à une meilleure lutte contre la pauvreté et à la promotion de l'égalité des chances, efficaces contre la montée des inégalités sociales, aggravées chaque année. Les crises sanitaires (fièvre d'Ebola, paludisme, etc.) ou celles de l'environnement (sécheresses périodiques ; invasions de criquets, etc.) ou bien les montées d'insécurité (cas de sécessions ; les guerres civiles ; le terrorisme faussement religieux ; etc.) les mettent à nu périodiquement.

Soixante ans après les soleils des indépendances, tout fonctionne comme si nous étions encore au temps abhorré des colonies ; la volonté de changement de modèle est chaque fois absente partout et chez tous : l'Afrique se complaît dans l'assistanat, l'infantilisation, le refus d'assumer véritablement son indépendance et sa souveraineté.

3. Oser des ruptures au XXIe siècle

Au moins dans la perspective de l'Agenda de l'U.A. pour 2063, voici quelques questions pour s'orienter un peu : quels mécanismes démocratiques faut-il pour atténuer et corriger les disparités qui sont aussi des injustices et qui nuisent au progrès collectif ? Quel est l'engagement politique que doit prendre et exécuter l'Union africaine pour initier les ruptures nécessaires avec notre position de sous-système médiocre de la mondialisation et changer le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ? Comment pouvons-nous privilégier la complémentarité des économies africaines face à la compétition et stimuler ainsi le commerce intra-africain et l'unité africaine ? Comment construire en Afrique une économie socialement et humainement responsable ou, mieux, une économie à visage humain ? Comment réaliser le saut scientifique et technologique dont ont si impérativement besoin les peuples africains ?



Nos réponses en ce début du XXI^e siècle commandent notre meilleur avenir tel que rêvé pour les 100 ans de nos Etats en 2060-63, à savoir : Le renforcement de toutes nos capacités endogènes de résilience ; l'engagement de relever le défi de la défense de nos biens collectifs que sont la santé, la formation/recherche, les infrastructures, la sécurité collective et la consolidation de nos communautés politiques ; la valorisation systématique de l'estime de soi et de la solidarité dans notre africanité ; la volonté de rupture avec notre position de sous-système médiocre de la mondialisation.

L'objectif majeur de toute réflexion sur l'avenir de nos indépendances est de concevoir et de proposer aux Africains, sur la base d'une meilleure gouvernance publique, de nouveaux systèmes socio-économiques plus inclusifs, plus durables et plus justes, un changement complet de la position de l'Afrique dans la division internationale du travail. L'Afrique a donc plusieurs défis à relever. Tous ne peuvent pas être relevés en même temps. Mais, comme le dit A. Mbembé (dans une tribune sur RFI à propos de l'Afrique post-covid 19) : « L'Afrique doit organiser au plus vite une "grande transition" si elle veut assurer sa survie, sa sécurité et la prospérité de ses habitants. »

Le problème n'est pas celui de la validité ou non de nos indépendances africaines. Il n'est pas non plus celui de leur réalité. Il est fondamentalement celui de les assumer et de les consolider par l'exercice courageux de nos souverainetés pour un avenir maîtrisé en toute bonne coopération avec les autres peuples, grands ou petits.

Notes de lectures :

En 2010, Marc Michel intitule son article « Et l'indépendance vint à l'Afrique » (in L'Histoire, n° 350, février 2010). En mars 1990, J-Fr Bayart, dans son éditorial de Nord-Sud Export (« France-Afrique : la fin du pacte colonial »), écrit : « Le monde change [...] mais la politique africaine de la France demeure impavide. Fascinés par les craquements de l'un des derniers empires coloniaux - celui de la Russie - nous oublions que notre propre néocolonialisme est à bout de souffle »

« Le concept de souveraineté est l'une des trames principales de la pensée politique de l'Europe depuis le XVI^e siècle (avec Jean Bodin). Comme en Afrique, la guerre a été ici la réponse principale apportée à tous les dénis de souveraineté. Après la Deuxième Guerre mondiale, en Occident où elle dominait la philosophie générale des relations internationales, cette approche semble évoluer vers le dépassement possible des souverainetés nationales, à mesure que s'universalise la conception occidentale du droit international et avec les progrès de l'idée de construction européenne. Dans les faits, la souveraineté de l'État reste pourtant centrale dans la pensée politique. » (cf. PK, 2019, page 47) « L'idée « d'émancipation », concept flou développé par les courants réformistes coloniaux, apparaît d'abord dans les possessions britanniques d'Afrique de l'Ouest entre 1900 et 1914. Il se répandra plus tard dans l'empire colonial français. Cette idée ressort de l'analyse des propositions de réformes politiques faites par des élites africaines au moment de la mise en œuvre des politiques coloniales britannique (l'Indirect Rule) et française (la politique d'assimilation), d'une part, et d'autre part, des réactions africaines aux conclusions de la Conférence de Versailles (1919) sur le mandat de la S.D.N. dans les anciennes possessions allemandes d'Afrique. » (cf. PK, 2019,



pp. 82-83). L'idée d'indépendance paraît moins exprimée dans l'entre-deux-guerres et, avec elle, explicitement l'idée de souveraineté interne et externe. Pourtant, elle n'est pas absente des courants de l'anticolonialisme africain de l'entre-deux-guerres. [c'est en Afrique du Nord, dès la fin des années 20 que] cette revendication d'indépendance, « sans conditions ni restrictions », est une première dans les colonies européennes de l'entre-deux-guerres. Elle est également originale par son projet de réformer en profondeur la société autant que tout le système économique (nationalisations) et politique (démocratie et défenses des libertés individuelles) de l'Afrique du Nord, dans une approche panarabe. [...] l'idée d'indépendance des colonisés était ainsi lancée définitivement. D'autres la reprendront, surtout après 1945, comme le furent plusieurs des idées semées depuis le début du XXe siècle. Reste à résoudre, pour tous les milieux africains, une question essentielle, celle de l'espace concerné par la revendication d'indépendance et, par voie de conséquence, celle de la souveraineté par sécession des colonies. Car, presque partout en Afrique, au lendemain immédiat de la Seconde Guerre mondiale encore, le statut des colonies en fait des prolongements territoriaux des métropoles. (pp. 88-89). [ce sera un des débats centraux de la question de l'indépendance africaine entre 1945 et 60/70]

Lors de la 6^e édition des Rendez-vous de l'histoire (Blois, 2003), le président Abdou Diouf et Adam Bah Konaré, s'adressant aux Européens, ont plaidé pour que ces derniers portent un autre regard sur l'Afrique, pour qu'ils prennent en compte le temps long de l'histoire africaine et qu'ils ne laissent pas abuser par les préjugés relatifs aux peuples sans écriture, sans archives, sans tradition politique ni étatique et par le filtre des classifications ethniques

« Il est deux politiques à ne pas suivre [...] La première est celle de [ceux qui] veulent tout conserver, même ce qui est mort [...] La seconde est celle de [...] la doctrine de ceux qui, prétextant d'une évolution intervenue, irréversible, recommandent à la France de cesser toute aide à ses anciennes colonies [...] Nous n'avons pas autrefois colonisé ces pays pour nous-mêmes, nous avons appelé à la vie moderne des peuples qui, alors, ne le demandaient pas [...] Un tel abandon porterait à la défense de la civilisation occidentale le plus funeste des coups et peut-être un coup mortel. » (cf. intervention du Secrétaire d'Etat Jean Foyer, JORF, Débats parlementaires, c-r intégral, séance du 10 mai 1960 ; discussions d'un projet de loi constitutionnel)

« Que voulons-nous, que devons-nous, que pouvons-nous ? Nous voulons d'abord sauvegarder, en ce qui concerne notre pays, ses intérêts politiques, ses intérêts stratégiques aussi, son influence intellectuelle et ses possibilités économiques. Nous voulons en même temps [...] maintenir et sauvegarder une tradition d'émancipation intellectuelle et d'évolution politique qui oriente ces pays [...] vers ce que nous considérons à juste titre comme la civilisation, c'est-à-dire celle qui est fondée sur la liberté de l'homme et en même temps, du point de vue international, sur son ouverture vers le monde occidental. » (cf. intervention du Premier ministre Michel Debré ; *ibidem*). Contre la célèbre formule de R. Cartier « La Corrèze avant le Zambèze. », on choisit le slogan prêté à François Mitterrand : « Partir pour mieux rester. » « Lorsque sonne l'heure des indépendances en Afrique subsaharienne francophone,



la politique africaine de la France se décline désormais sur le mode de la « coopération » (cf. Frédéric Turpin, « Jacques Foccart et le secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches », Histoire@Politique. Politique, culture, société, N°8, mai-août 2009). Du fait de la prééminence du PR dans la conduite de la communauté franco-africaine, un homme va gérer cette « coopération » durant de longues années, Jacques Foccart.

Du coup d'État militaire de 1952 en Égypte au coup d'État de 2015 au Burkina Faso, on compte 94 putschs en Afrique : L'Afrique postcoloniale accumule ainsi les fragilités internes. Dans un contexte de rivalités économiques et géopolitiques entre grandes puissances, entre multinationales et P.M.E, entre réseaux financiers et industriels ou, simplement, entre réseaux politiques et financiers, les ingérences directes ou indirectes dans la vie des Etats africains ne visent qu'un but : le contrôle de l'Afrique par tous les moyens, parfois sous l'habile habillage de l'O.N.U. Pour prendre le cas de la France, on note que, de 1960 à 2009, la France est intervenue militairement 26 fois en Afrique ; (cf. tableau dans PK, 2019, page 176) ; depuis 2011, les derniers coups sont : Opération HARMATTAN en Libye (2011) ; opération LICORNE en CI (2003-2011) ; opération SERVAL au Mali (janvier 2013) ; opération BARKHANE dans les pays du Sahel (depuis août 2014) ; opération SANGARIS en R.C.A. (décembre 2013). Toutes n'ont pas le même résultat et ne sont pas engagées pour les mêmes raisons officielles ; mais toutes marquent la forte présence de la France sur ce continent et son implication, parfois à son corps défendant, dans les conflits et contradictions socio-économiques de ces Etats où elle intervient militairement, sans bénéfice visible et immédiat avec, en prime, la montée de sentiments anti-français (cf. « baromètre Africaleads » 2019-2021). Ailleurs dans le monde, l'interventionnisme militaire des grandes puissances n'est pas absent non plus, surtout dans les pays les plus fragiles (USA en Irak, Afghanistan, Syrie ; Russie en Syrie et RCA ; etc.) ; c'est une règle des RI qui traduit la nature des rapports de forces soit entre grandes puissances soit entre petits pays et grandes puissances autour de la défense des intérêts prioritaires de chacun. Faut-il parler de colonisation ? Non.

Jusque dans les premières années de la décolonisation, « la FEANF s'opposa résolument à toutes les réformes institutionnelles qui marquèrent l'après-guerre et la transformation de l'Empire » (cf. Françoise Blum, Trajectoires militantes et (re)conversions : à propos de la FEANF Que sont-ils/elles devenu-e-s ? Paris, EHESS, mémoire H.D.R. Vol 2 –2016 - CNRS)

« Dans les premières décennies de l'ère postcoloniale, les élites intellectuelles africaines ont vécu trois situations d'ensemble, au-delà des parcours individuels. La première est celle de se mettre immédiatement au service des jeunes États en construction. Elle a été la plus répandue, partout, au moins jusqu'entour des années 80. La seconde est celle qui, dans le prolongement des positionnements radicaux de la phase anticoloniale, consiste à combattre, sinon à critiquer publiquement les choix stratégiques des leaders issus de l'ère coloniale. La troisième situation est celle du silence et de « l'exil intérieur » face aux politiques répressives des systèmes de parti unique et des régimes militaires. » (cf. PK in Mélanges R. Dossou, L'harmattan,2020 ; p...)



« Aujourd'hui je proclame que tout bien considéré, à côté de mes ancêtres bantous, je possède aussi des ancêtres gaulois. Mieux, je les revendique. Il ne s'agit évidemment pas de Vercingétorix, mais d'Homère, de Platon, d'Ovide, de Montaigne, de Montesquieu, [...] Il serait plus simple et plus pratique de dire qu'il s'agit de cette bibliothèque que je me composerai à la hâte, pour peupler mon île déserte. » (cf. Henri Lopez, interview 24 12 2020 in Le Point)

Sur les cinq modèles d'unité présentés ici, je me suis inspiré d'un travail récent du philosophe franco-capverdien, Pierre-Franklin Tavarès dans son étude sur « Amilcar Cabral, fils de la diaspora », fév 2021)

Sur le postcolonialisme, pour Pouchepadas, « Le postcolonialisme dénonce deux violences dans le colonialisme : la violence brute de la conquête et de la domination d'une part [...] - et la violence épistémologique du discours colonial d'autre part (à travers les expositions coloniales, les études de l'orientalisme, l'exotisme romanesque colonial, etc.). On a ici « l'alliance entre pouvoir et savoir » (cf. A. Mbembé, 2000) et plusieurs auteurs africains contemporains qui critiquent la croyance européenne d'universalité eurocentré de l'humanisme, de la raison et du progrès). Hier déjà, au sortir de la colonisation, plusieurs auteurs africains traitaient beaucoup de l'histoire des luttes pour l'indépendance, de l'histoire coloniale. Ils étaient porteurs d'espoir ; [dans cette veine, on a un roman publié en 1968, La Revanche de Bozambo, écrit par Bertène Juminer qui raconte l'histoire d'une France sous domination coloniale africaine. C'est une critique de la colonisation détournée.] ; cette pensée exclut toute approche fondée sur le principe de la différence des trajectoires [cf. le roman Notre quelque part, du ghanéen Nii Ayikwei Parkes, mélange de traditions et de modernité urbaine qui tient compte du respect des anciens.] Mais à travers la notion de postcolonie, pour Mbembé et les autres « c'est l'Afrique elle-même, en tant que réalité sociale émancipée du colonialisme[qui est interrogée...] et saisie dans la phase présente du processus par lequel, depuis les indépendances, elle innove et invente sans cesse pour se reproduire elle-même, dans le contexte d'une conjoncture mondiale devenue crucifiante pour elle ».Il faut remarquer que cette position est précédée, chez J-M Adiafi (silence on développe) comme chez Sembène Ousmane (le mandat) ou Kourouma (les soleils des indépendances ; etc.) ou Yambo Ouologuem (le devoir de violence), par un glissement vers l'interpellation directe de l'Afrique sur ses propres maux et avec ses mots. Ce courant est celui dans lequel s'inscrit PK (cf. ses 3 derniers ouvrages : Le concept de souveraineté en Afrique, 2019 ; Oser les ruptures – L'Afrique de l'après covid19, 2020 et L'Afrique en perspective-les enjeux de l'après Covid-19, 2021). Dans la diaspora, il y a des positions de jeunes comme Khaled Igué : « l'histoire de l'humanité a été régie par la loi du plus fort. [...] On parle souvent de néocolonialisme. On parle aussi de post-colonialisme. Mais nous pensons qu'il s'agit avant tout d'un problème de construction identitaire après la domination et la déshumanisation qui s'ensuit. Nous pensons qu'il faut s'émanciper de cet esclavage mental que dénonçait Bob Marley, sortir de l'aliénation postcoloniale. » (auteur de L'Heure de l'Afrique. Pour un développement durable et inclusif. ; interview janvier 2020) ou comme celle de Fatou Dioume (auteure du roman Les revenants du Joola) : « Je ne me considère pas colonisée, donc ce baratin ne m'intéresse pas. La rengaine



sur la colonisation et l'esclavage est devenue un fonds de commerce.... Avançons, en traitant les urgences problématiques de notre époque. » (Interview du 28 08 2019).

07/02/2020 – SB – Résultats de l'enquête « Africaleads » 2020

Le Maroc, l'Afrique du Sud et le Rwanda sont les pays qui ont la meilleure image aux yeux des leaders d'opinion africains, selon le premier Baromètre leaders d'opinion en Afrique « Africaleads », dévoilé vendredi à Paris. [...] Selon ce Baromètre, [...] le Maroc est devancé par l'Afrique du Sud (37 pc des réponses) et suivi par le Rwanda (25 pc des réponses). Ce podium des champions africains demeure inchangé par rapport à l'édition 2019 [...] L'enquête [a été] réalisée entre novembre 2019 et début janvier 2020, auprès de 2423 leaders d'opinion de douze pays d'Afrique. [...] S'agissant de l'image des pays étrangers auprès des leaders d'opinion africains, qui constitue un précieux indicateur de leur rayonnement et de leur attractivité, si le baromètre de l'an dernier avait montré une percée de l'Allemagne et de la Chine, cette année signe le retour des États-Unis, qui remontent de la troisième à la première position, et l'irruption d'un nouvel acteur, le Canada, qui se hisse directement à la troisième place, rétrogradant la Chine au pied du podium. Enfin, le Japon, la Russie et la Turquie comptent toujours parmi les acteurs qui pèsent. Le Baromètre 2019/2020 confirme, par ailleurs, le diagnostic formulé l'an passé au sujet du déficit d'image de la France en Afrique, le pays perdant encore une place dans le classement (6ème), supplanté désormais par la Grande-Bretagne. « Ce résultat, sans être complètement inattendu, doit interpeller. (...) Il témoigne d'une attractivité moindre face au dynamisme décomplexé des grands émergents et des puissances économiques établies et souligne surtout la nécessité et même l'urgence de renouveler et de réinventer le récit de la relation Afrique France », commente le CIAN qui rassemble et accompagne dans leur déploiement l'essentiel des sociétés françaises investies sur le continent africain. Selon le CIAN, dont les membres réalisent 80 pc du volume d'affaires français avec l'Afrique, estimé à 60 milliards d'Euros, le partenariat entre la France et l'Afrique demeure adossé à des fondamentaux solides, soulignant qu'« en tirant parti de ses atouts, en prenant appui sur les diasporas africaines, et à condition de montrer plus d'allant, la France dispose de multiples moyens d'inverser la tendance ». Au début de 2021, la cote de la France continue de baisser.

Sur la réconciliation : Dans un pays sorti d'une guerre civile, la réconciliation, facteur de la reconstitution de la cohésion nationale, est essentiellement un acte politique. Elle suppose la reconnaissance mutuelle des protagonistes comme acteurs majeurs de son succès à travers le dépassement de leurs différences. Le respect, par tous, des institutions et lois qui régissent la communauté pour sa pérennisation est le premier indice de la bonne foi des protagonistes. Le second indice est la reconnaissance de la souveraineté interne et externe du peuple. La réconciliation ne peut donc pas se satisfaire d'un simple cadre de rencontres et d'écoutes ou d'un discours volontariste fondé sur des principes moraux, philosophiques ou religieux. Elle doit, lucidement, partir de l'analyse des bases socioéconomiques de la réalité nationale, des enjeux géopolitiques au centre desquels se situe la communauté nationale. La présence d'un « arbitre et témoin impartial » n'est pas à exclure s'il est reconnu comme tel par les parties en présence.